

Pourquoi la taxe foncière augmente-t-elle cette année ?

La hausse est particulièrement marquée cette année en raison notamment de la suppression de la taxe d'habitation, mais aussi et surtout de l'inflation, sur laquelle sont indexées les valeurs locatives cadastrales. Ces valeurs servent de base au calcul de la taxe foncière. Pour 2023, avec l'inflation très élevée, la hausse "mécanique" est donc de 7,1% pour tous les propriétaires, contre 3,4% en 2022. Une augmentation sans précédent depuis 1986.

A cette hausse mécanique, s'ajoute le taux d'imposition voté tous les ans par les collectivités locales. Et cette année la ville a décidé de ne pas augmenter son taux, le groupe Rassemblement National a comme à son habitude demandé à la majorité de baisser son taux d'imposition afin d'aider les propriétaires qui eux aussi sont touchés de plein fouet par les hausses successives des prix que ce soit dans l'alimentaire ou bien dans l'énergie, malheureusement cette majorité n'écoute que son nombril !

Rappelons tout de même que c'est une "très mauvaise nouvelle" pour les propriétaires, *très mauvaise nouvelle à la fois pour les propriétaires occupants, les propriétaires bailleurs et pour les investisseurs et très dangereuse pour les propriétaires des classes moyennes qui auront du mal à court ou moyen termes à conserver leur bien*. Et enfin rappelons à notre Maire que nous ne sommes pas à Chantilly ou à Senlis pour payer des impôts fonciers autant élevés, nous sommes à Pont –Sainte – Maxence ! Dans une ville pauvre ! et ceux qui on eu par chance d'acquérir un bien malgré leurs faibles salaires ne survivront pas à ces hausses insensées de taxe foncière !

le Groupe Rassemblement National vous souhaite de bonne fêtes de fin d'année et une très bonne année 2024 souhaitant qu'elle soit remplie d'espoir dans ce monde incertain.